

**Le Conseil Municipal se réunira le Mardi 26 janvier 2021 à 19h30  
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue**

**ORDRE DU JOUR**

1. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires du Personnel Territorial - **Délibération**
2. Rythmes scolaires pour la poursuite de la semaine de 4 jours - **Délibération**
3. Délibération constatant la désaffectation de fait du chemin rural, autorisant le principe de la cession de la portion de chemin rural et prescrivant la tenue d'une enquête publique
4. Autorisation de mandatement d'investissement 2021 - **Délibération**
5. Repères pour l'organisation de la restauration en contexte COVID janvier 2021
6. Vaccination des plus de 75 ans – inscription en mairie
7. Déménagement de la Poste « Place des Marcs »
8. Place des Marcs (travaux)
9. Courrier « Collectif Vivre Ensemble »
10. Paris Nice – Passage le 13 mars 2021 – Route des Chamonards – La ville – (voir cru)
11. Bulletin Municipal
12. Projet photo Saint Amour > Cru > Ferrer
13. WE sous les étoiles (juillet 2021)
14. Conseil d'école du 19 janvier 2021
15. Conseil Municipal Junior
16. Questions diverses

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.

Convocation du 22 janvier 2021 (( Présent  Excusé (P) Pouvoir))

<input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille	<input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José	<input checked="" type="checkbox"/> M. MIDEY Jean-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> M. TERRET Maxime	<input checked="" type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane
<input checked="" type="checkbox"/> Mme GIOVANNONE Christine	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence	<input type="checkbox"/> M. BOISSON Claude
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph	<input checked="" type="checkbox"/> M. BARBET Grégory
<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal	<input type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude

Mme HAMET Rachel a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2020 : le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Remarque page 4 : plâtre du plâtre au lieu de Place du Plâtre

**1. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires du Personnel Territorial - Délibération**

Le contrat groupe du Centre De Gestion arrive à échéance au **31 décembre 2021**. Ce contrat est remis en concurrence. Il garantit les risques financiers liés à l'absentéisme pour raisons de santé du personnel (incapacités temporaires, accidents imputables ou non au service) ainsi que l'invalidité et le décès.

A défaut d'un tel contrat, la collectivité assume sur ses fonds propres ces risques.

Madame le maire invite donc le conseil à délibérer afin d'habiliter le centre de gestion à lancer une nouvelle consultation pour notre compte.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

**Décide :**

**Article 1er :** la Commune charge le Centre de gestion de Saône et Loire de lancer la consultation en vue de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident du travail et maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie / longue durée, maternité, paternité
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : accident du travail et maladie professionnelle, maladie grave, maternité, maladie ordinaire

Pour chacune de ces catégories d'agents une ou plusieurs formules devront pouvoir être proposées à la Commune ou l'établissement public.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au premier janvier 2022.

Régime du contrat : capitalisation.

**Article 2 :** la Commune devra délibérer aux vues des résultats de la consultation, pour autoriser le à signer les conventions en résultant.

◆ DE 2021/001

## 2. Rythmes scolaires. Délibération pour la poursuite de la semaine de 4 jours

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu les articles D.521-10 ; D.521-12 du code de l'éducation ;

Vu le projet éducatif territorial ;

Vu le compte rendu du conseil d'école approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours en date du 19 janvier 2021 ;

Considérant que la commune souhaite déroger à l'organisation de la semaine scolaire et continuer sur la semaine à 4 jours (pour des raisons de coûts, d'organisation ...).

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

Décide de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées,

D'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.

◆ DE 2021/002

## 3. Délibération constatant la désaffectation de fait du chemin rural, autorisant le principe de la cession de la portion de chemin rural et prescrivant la tenue d'une enquête publique

La délibération est reportée car la commune doit procéder à un recensement de sa voirie.

## 4. Autorisation de mandatement d'investissement 2021 - Délibération

Afin de permettre la continuité du mandatement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 et comme le prévoit l'article L-1612-1 du CGCT.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2020 et détaillé par chapitre ou par programme

Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2020 était de **366 000 €** (chapitre 20-21-23 et opérations) hors remboursements des emprunts, le quart s'élève à **91 500 €**:

Budget annexe place des marcs :

Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2020 était de **650 000 €** (chapitre 20-21-23 et opérations) hors remboursements des emprunts, le quart s'élève à **162 500 €** réparti ci-dessous :

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)**

- **AUTORISE** le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus.

◆ DE 2021/003

## 5. Repères pour l'organisation de la restauration en contexte COVID janvier 2021

L'association des gloutons, au vu des dernières recommandations gouvernementales a réfléchi à un complément d'organisation pour le fonctionnement du restaurant scolaire.

Les conditions actuelles permettent d'accueillir les enfants dans les conditions sanitaires requises.

Afin de respecter le non brassage des maternelles, il est décidé de mettre en service deux tables dans la garderie et Madame le Maire souligne la bonne gestion des Gloutons et propose à la journaliste de faire un portrait du travail de la cantinière.

## 6. Vaccination des plus de 75 ans – inscription en mairie

Information relayé sur panneau pocket

A ce jour, 12 demandes sont inscrites et 4 sont validées. En raison d'une très forte demande et d'un stock limité de vaccins, tous les rendez-vous ont déjà été pris. Des disponibilités apparaîtront prochainement.

## 7. Déménagement de la Poste « Place des Marcs »

Le déménagement de l'Agence Postale a eu lieu le jeudi 21 janvier 2021.

Orange a enfin effectué la connexion internet permettant d'effectuer les transactions postales qui ont permis ce déménagement.

Divers aménagements ont été effectués par Franck (étagères, tables etc...).

La porte automatique a subi des impacts de projections métalliques (à signaler à l'Architecte).

Les horaires d'ouverture à la clientèle « poste » ont changé, afin de correspondre aux horaires de la boulangerie notamment. Les horaires de Corinne Aujas n'ont cependant pas été modifiés.

Les retours de la clientèle sont très positifs.

Madame le Maire vous propose une enquête de satisfaction afin de connaître les réactions des clients.

Proposition acceptée par l'ensemble du conseil.

## 8. Place des Marcs (travaux)

Dans le but du respect du parfait achèvement, chaque problème rencontré est signalé et une synthèse a été communiquée à BCR, afin de convenir d'un rendez-vous sur place dès que possible pour résolution.

## 9. Courrier « Collectif Vivre Ensemble »

Une réponse a été envoyée au collectif (voir courrier) en annexe. Il n'y aura pas d'assainissement collectif « Rue du Chapitre » « réponse de la MBA ».

## 10. Paris Nice – Passage le 13 mars 2021 – Route des Chamonards – La ville – (voir cru)

Profiter de ce passage pour promotion du village avec les associations.

## 11. Bulletin Municipal

Le bulletin municipal a été distribué dans les boites aux lettres.

Madame le Maire remercie tout particulièrement le travail de la commission bulletin, et tout particulièrement Mme Marie Claude Wilson qui y a consacré un temps énorme afin d'en faire un magazine qui se distingue par sa conception et son originalité. Remerciements également aux 15 sponsors qui ont collaboré à son financement à raison de 50 € par insertion. Les retours sont très positifs.

## 12. Projet photo Saint Amour - Cru

A partir d'une réflexion, la municipalité de Saint Amour Bellevue souhaite faire partager sa relation privilégiée entre habitants, commerçants et viticulteurs, la mairie a souhaité développer sa réflexion sur la possibilité d'organiser une déambulation photographique du bas du village «Le Plâtre Durand» au cœur du village «Saint Amour Bellevue»

## 13. WE sous les étoiles (juillet 2021)

« A la belle étoile » – dans les vignes de Saint Amour Bellevue.

Le fil rouge : valoriser la production locale et respirer le plein air autour de la vigne. Cela permet de parler du vin, de la terre, du patrimoine de Saint-Amour, du terroir et de la gastronomie.

Cet évènement se déroulera le 1<sup>er</sup> week-end de juillet 2021.

## 14. Conseil d'école du 19 janvier 2021

94 enfants sont inscrits dans le RPI. Les tests de connaissance réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre démontrent que le confinement a laissé des traces notamment en lecture, mais qui ont été corrigées depuis la rentrée. Tous les enfants ont pu assister aux cours par Visio, sauf un qui a suivi les cours sur papier, n'étant pas équipé en matériel.

Les niveaux sont très homogènes et plutôt satisfaisants. Les activités prévues n'ont pas pu se dérouler normalement cause COVID, notamment les visites extérieures et la piscine.

## 15. Réduction de loyer suite à la panne de chaudière pour le locataire du logement de la mairie

Madame le Maire expose au Conseil le problème rencontré sur la chaudière de l'appartement de la mairie. Au-dessus de l'ancienne poste.

Ce désordre a engendré une dépense d'énergie conséquente pour notre locataire. En effet, les radiateurs électriques qui ont été utilisés en dépannage ont entraîné une surconsommation d'énergie que nous prendrons en charges.

Mme le Maire propose au Conseil un dédommagement de 50 % sur prochain loyer, afin de compenser cette dépense. (Soit  $550 / 2 = 275$  euros)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 12 présents et 0 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

**APPROUVE** cette remise gracieuse sur prochain loyer

## 16. Questions diverses

- **Site Internet** : Suite à la décision du cru de créer son propre site internet, un lien a été mis sur la page du Cru et réciproquement. La maintenance sera dorénavant prise en charge par la mairie.  
Page du site du cru : <https://saint-amour-vin.fr/>
- **Saint Valentin** : Pas de manifestation cette année cause COVID. Nous communiquerons toutefois sur les réseaux afin de marquer cette date. Programmer une rencontre avec « Aud naturelle » pour préparer la Saint Valentin 2022.
- **Application AGRICIVIS** : Réunion avec viticulteurs et Chambre d'agriculture pour application Interview France Inter le 9 février à 10h30 en mairie.
  - Informer les riverains des interventions réalisées sur les parcelles proches de leurs habitations
  - Créer un moyen d'informations entre les agriculteurs sur des évènements liés à leurs métiers
  - Communauté informée en temps réel
- **Marché place des Marcs** à compter d'Avril les samedis matin si possible  
Réunir la commission tourisme pour prévoir concept.
- **MBA** : enquête publique PCAET au dos du bulletin municipal à compléter
- **Repas des aînés** : afin de compenser le repas des aînés qui n'aura pas lieu cette année, il a été convenu de distribuer un petit panier cadeau en collaboration avec les artisans de la commune. Rendez-vous le 03 février 2021 à 14 heures pour faire les papiers cadeaux.
- **WC publics** : les WC publics se situent actuellement sur le terrain de tennis en attendant les prochains travaux

**Date du prochain CM** : à définir ultérieurement.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30**

